

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Stratégie d'attractivité de la France

Discours de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

Paris

Mardi 3 avril 2018

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous.

Ce qui nous réunit ce matin, ce sont des chiffres annuels particulièrement positifs sur notre attractivité : le nombre d'investissements étrangers en France a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans. Je crois que c'est la démonstration la plus concrète que la France est de retour. Notre pays attire et suscite des investissements de plus en plus nombreux.

En 2017, ce sont très précisément 1 298 projets d'investissement étrangers en France qui se sont concrétisés – soit une moyenne de 25 projets concrétisés par semaine. Et l'accélération que l'on constate en 2017 est significative : +16 % par rapport à 2016. Cette performance remarquable est le signe de l'attractivité retrouvée de notre pays et la reconnaissance du travail des Français.

Aux yeux des investisseurs, nous sommes devenus en 2017 le pays le plus attractif en Europe avec l'Allemagne. Nous sommes passés devant le Royaume-Uni. Pas à cause d'un recul de notre voisin lié au *Brexit*. Non : nous réussissons parce que nous valorisons nos qualités et nos atouts nationaux. C'est bien simple, les investisseurs étrangers sont 20 % de plus que l'année dernière à juger notre pays attractif. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour remercier le président et le directeur de Business France, Pascal CAGNI et Christophe LECOURTIER, pour le travail exceptionnel fourni par leur agence pour valoriser l'attractivité française et concrétiser ces investissements.

La France convainc aussi de nouveaux acteurs : les nouveaux investisseurs sont plus de 400 cette année. Ils sont européens à près de 60 %. Ils proviennent à 20 % des Etats-Unis, ce qui en fait la première nation à investir en France. Ils viennent également d'Asie, avec 5 % pour la Chine – ce qui permet de relativiser certaines craintes sur les investissements chinois dans notre pays.

Les investissements étrangers portent sur des secteurs stratégiques, car créateurs de richesse : l'industrie et l'innovation. Dans l'industrie, ils ont augmenté de 23 % entre 2016 et 2017 – un chiffre nettement supérieur à l'augmentation moyenne relevée cette année. Dans la recherche et le développement, dans l'ingénierie, dans le design, l'augmentation de ces investissements approche les 10 %. Là encore, c'est vital et c'est le signe de la qualité du site France dans des domaines clés pour l'avenir.

Et ces investissements sont source d'emplois. Ils ont en effet permis de créer ou de maintenir 33.000 emplois en France – le plus haut niveau depuis 10 ans. Les activités de production industrielle ont généré 50 % de ces créations d'emplois. Notre stratégie d'attractivité donne donc des résultats tangibles pour les Français et nos régions, puisque chacun sait que c'est l'industrie qui permet de créer le plus d'emplois dans les territoires.

Pour attirer les investisseurs, la France dispose de nombreux atouts, qu'il nous appartient de renforcer dans les années à venir. Nos infrastructures sont un de ces atouts. Et la transformation de la SNCF s'inscrit pleinement dans cette stratégie d'attractivité de la France. Si nous engageons la réforme de la SNCF, c'est parce que nous croyons à l'avenir du service public ferroviaire. Et je dis bien "service public", car il n'a jamais été question de la privatiser : la SNCF est et restera un grand service public français.

Et je tiens à vous redire ma conviction : la SNCF n'a rien à craindre de l'ouverture de la concurrence. Elle a tout pour réussir, comme elle le montre en France et à l'étranger : elle possède un personnel de qualité, un savoir-faire et une expérience irremplaçables.



Et c'est justement parce que nous croyons que la SNCF peut devenir demain l'un des champions de la mobilité ferroviaire et de la mobilité tout court que nous engageons cette réforme pour améliorer sa compétitivité, sa rentabilité, son service et sa qualité.

Pour développer l'attractivité de notre pays, nous avons aussi une stratégie économique, que nous mettons en œuvre depuis 10 mois et dont nous ne dévierons pas. Elle repose sur quatre piliers.

Premier pilier de notre stratégie économique : la liberté.

Il faut donner aux entreprises la capacité de se déployer, d'investir, de créer des richesses le plus facilement possible dans notre pays.

La transformation du marché du travail portée par Muriel PENICAUD est une façon de dire aux entrepreneurs et à toutes les PME de France qu'elles peuvent désormais embaucher en toute sécurité.

La transformation fiscale que j'ai portée avec Gérald DARMANIN à la fin de l'année 2017 est une autre manière de redonner de la liberté aux investisseurs, en libérant un capital dont nous avons besoin pour investir, innover et soutenir notamment notre secteur industriel.

Le droit à l'erreur que nous allons instaurer va également révolutionner les rapports entre entreprises et administrations.

Enfin, le projet de loi sur la croissance et la transformation des entreprises ou PACTE aura un objectif stratégique majeur : libérer la capacité de nos PME à grandir, à innover, à se digitaliser, à exporter, à retrouver un esprit de conquête. Avec cette loi, nous voulons accélérer encore la transformation économique de notre pays, permettre à nos entreprises qui sont encore trop petites de croître, de résister, dans un environnement international toujours plus concurrentiel et de donner aux Français les emplois dont ils ont besoin.

Deuxième pilier : l'investissement.

Nous devons investir et innover, encore et toujours.

Notre appareil de production est encore trop fragile, insuffisamment engagé dans la révolution technologique. Nous allons donc multiplier les efforts pour permettre la digitalisation de l'appareil productif français en nous appuyant sur tous les éléments disponibles, en particulier sur le travail remarquable accompli par la Banque publique d'investissement.

Mais nous avons aussi des atouts! Nous avons des dispositifs de soutien à la recherche comme le crédit impôt recherche (CIR), qui sera sanctuarisé. Nous avons un écosystème de startup, nous avons le plus grand incubateur de startup du monde avec STATION F.

Tout cela doit continuer à être développé.

C'est pour cela que le président de la République a annoncé la mise en place d'un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation de rupture. C'est pour ces raisons également que le président de la République a développé sa stratégie sur l'intelligence artificielle, qui a été présentée la semaine dernière. Innover tranquillement à la petite semaine ne suffit pas : il faut aussi innover avec de l'audace, en prenant le risque de l'échec.

Seul le prononcé fait foi



Il faut accepter de financer 5, 10 ou 15 projets dont peut-être un seul réussira, si cela veut dire au bout du compte développer une technologie qui nous fera prendre de l'avance sur tous nos concurrents.

Pour relever le défi de l'innovation, la formation doit aussi être au cœur de notre stratégie économique. L'éducation est la question économique majeure du XXI^{ème} siècle. Il faut former, il faut qualifier, il faut professionnaliser, il faut revaloriser certaines filières, il faut mesurer à quel point l'excellence de la filière mathématique française est un atout stratégique pour notre pays. Nous devons investir massivement sur cette question de la formation et de l'éducation.

Troisième pilier : la protection.

Aucune opposition entre ouverture et protection. C'est justement parce que nous sommes ouverts, parce que nous croyons au libre-échange et refusons le protectionnisme, que nous devons nous donner les moyens de protéger nos technologies les plus sensibles. Toutes les grandes nations de la planète le font, Chine et Etats-Unis en tête. Nous n'avons pas vocation à être les "ravis de la crèche", ceux qui investissent, qui développent de nouvelles technologies et qui vont les offrir tranquillement à nos concurrents en disant : « prenez ». Non : nous comptons bien garder nos technologies les plus sensibles et nos savoir-faire les plus pointus.

Le projet de loi PACTE comportera donc, comme le Premier ministre l'a annoncé le 16 février lors de son déplacement chez L'Oréal, un renforcement significatif du décret sur les investissements en France, qui comprendra quatre points clés.

<u>Premier point</u> : l'élargissement du champ de ce décret aux semi-conducteurs, au secteur spatial, au stockage des données.

<u>Deuxième point</u>: la mise en place d'un dispositif de sanctions graduelles qui sera plus efficace pour dissuader les investisseurs malveillants, qui ne visent qu'à récupérer les technologies de pointe sur lesquelles la nation française a investi massivement.

<u>Troisième point</u>: le développement d'actions spécifiques dans les entreprises où l'Etat dispose d'une participation.

Enfin le <u>quatrième point</u> est important à mes yeux parce qu'il répond aux inquiétudes de plusieurs secteurs technologiques français, où certains ont craint un blocage des investissements étrangers en France. Ce n'est évidemment pas notre intention, bien au contraire. Les entreprises qui souhaitent faire venir un investisseur étranger pour développer leur entreprise – en particulier pour investir dans de nouvelles technologies – pourront obtenir une autorisation préalable de l'Etat pour leurs démarches. Ce dispositif leur évitera de s'exposer à chercher un investisseur pour le voir ensuite bloqué par l'Etat. L'autorisation préalable permettra ainsi de concilier protection des technologies les plus sensibles et ouverture à l'investissement étranger.

Mieux protéger, c'est aussi agir au niveau européen. Et je continuerai à me battre pour que l'Europe apporte à nos entreprises et à notre système économique les protections dont ils ont besoin.

Cela passe par une zone euro plus forte, qui apportera une protection indispensable pour nos entreprises et pour nos concitoyens.



Cela passe également par la juste taxation des géants du numérique, pour laquelle nous sommes engagés depuis plusieurs mois avec le président de la République. Cette démarche a abouti à un projet de directive européenne, sur laquelle nous allons maintenant travailler au niveau des ministres des Finances. Personne ne peut comprendre que nos entreprises aient à payer strictement leurs impôts, quand de grandes entreprises du numérique peuvent faire des profits considérables grâce à nos données, tout en payant moitié moins d'impôts. La taxation des géants du numérique rétablira de la justice et de l'efficacité fiscales en Europe.

Le dernier pilier – essentiel à mes yeux – de notre stratégie économique, c'est la restauration de nos finances publiques.

Liberté, innovation, protection : tout cela ne sera que fumée si nous ne sommes pas capables d'assainir nos finances publiques, comme nous y sommes résolus avec le Premier ministre et avec le ministre des Comptes publics, Gérald DARMANIN.

Sortons de l'illusion que plus de dépenses publiques entraîne nécessairement plus de croissance. Si la dépense publique était la solution à tous les maux français, avec une dépense publique en hausse constante depuis 30 ans, nous ne devrions avoir ni chômage, ni fracture territoriale, ni dette.

Le cap fixé par le président de la République est clair. Il tient en trois chiffres : 5-3-1. Cinq points de dette publique en moins. Trois points de dépense publique en moins. Un point de prélèvements obligatoires en moins. Et ce cap sera tenu.

Baisser la dépense publique est indispensable pour lutter contre le poison lent de la dette. Un poison dont les effets seront par ailleurs accentués, nous le savons tous, par un nécessaire relèvement des taux d'intérêt. Dans ces conditions, il serait irresponsable, inéquitable et injuste vis-à-vis des générations futures de laisser grandir la dette. Cinq points de dette publique en moins à condition constante, c'est à mes yeux le minimum que nous devons atteindre en matière de désendettement. Et si les conditions économiques sont réunies pour faire plus en la matière, il faudra saisir cette occasion. Nous ne le devons pas simplement à notre économie, nous le devons à nos enfants et à notre nation.

Baisser la dépense publique nous permettra aussi de retrouver de la crédibilité aux yeux de nos partenaires européens. C'est bien parce que la France est passée sous la barre des 3 % pour la première fois depuis 10 ans qu'elle peut se faire entendre : sur l'équité fiscale et la juste taxation des GAFA, sur la protection que l'Europe doit à ses citoyens, sur la nécessité d'investir et d'innover davantage en Europe, sur la transformation de la zone euro en vrai continent économique capable de rivaliser avec la Chine et avec les Etats-Unis.

Voilà la stratégie économique que le président de la République et le Premier ministre m'ont demandé de mettre en œuvre. Et quel plaisir de voir ses premiers résultats! Les investissements étrangers en France sont le meilleur baromètre de notre attractivité et de la santé économique de notre pays. Un investisseur ne place pas son capital dans un pays qu'il estime fragile. La montée en puissance des investissements étrangers en France le prouve avec force et clarté : aux yeux du monde, la France a l'avenir devant elle.

Je vous remercie.